

Grand Prix de Montereau La Forteresse

Samedi 21 et Dimanche 22 juin 2025

Golf de Montereau la Forteresse
Domaine de la Forteresse – 77940 Thoury-Ferrottes
☎ : 01 60 96 95 10 - 📠 : 01 60 96 01 41
contact@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux du Vademecum Sportif 2025 édité par la FFGolf et ceux du R&A.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés FFGOLF ou d'une Fédération étrangère reconnue, dans la limite d'index fixée par le Comité de l'épreuve. Les bulletins d'inscriptions peuvent être envoyés au club avec le règlement par chèque ou avec le formulaire en ligne disponible sur le site du Club.

Licence, certificat médical (ou questionnaire de santé) et droit de jeu fédéral devront être enregistrés à la FFGOLF au plus tard à la date de clôture des engagements. Pour les joueurs non licenciés en France, un certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Le nombre de joueurs maximum autorisé est de 144 dont 39 places minimum réservées aux dames et 14 wild cards, 50% des Wild Cards reviennent au club, les autres étant réservées à la Ligue. Si toutefois la Ligue n'utilise pas ces Wild Cards, celles-ci reviendraient au Club.

Les joueurs/joueuses seront retenus dans l'ordre suivant :

1. les joueurs/joueuses, inscrits avec une licence étrangère, classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les Dames,
2. le classement au Mérite National Amateur,
3. l'index,
4. la date d'arrivée de l'inscription

Le club réservera 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au Mérite National Amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10 %.

Contrôle antidopage : Chaque participant inscrit à une épreuve fédérale peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif et/ou de refus de se soumettre à un contrôle, le joueur pourra être sanctionné par l'AFLD (lire § 4.1 du Vademecum).

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (5) du vade-mecum fédéral

FORMULE DE JEU

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf de La Forteresse.
Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

- 1 série Dames : index inférieur ou égal à 14.4 – repères de départ : bleus
1 série Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4 – repères de départ : blancs

Messieurs : Repère 2 - Marques Blanches – Par 72, SSS 71.7
Dames : Repère 4 - Marques Bleues – Par 72, SSS 73.1

Vont être appliqués, entre autres :

Le « prêt jouez »

Les codes du comportement, qui seront affichés sur le tableau officiel.

Les règles 2025 → <https://www.randa.org/Apps>

(L'application ci-dessus peut être téléchargé sur votre téléphone).

INSCRIPTION & ENGAGEMENT

Vendredi 6 juin 2025 : date limite d'inscription

Mardi 11 juin 2025 : publication de la liste des joueurs retenus

Une journée de reconnaissance est incluse en semaine avant la compétition. Merci de réserver votre départ auprès de l'accueil au 01 60 96 95 10. Les règles d'entraînement de la FFGolf devront être respectées.

-Adultes : 90 €

-Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) : 65 €

-Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) : 50 €

-Membres du club : 40 €

Pour les inscriptions, seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle, dès réception du règlement par chèque libellé à l'ordre de "Golf de la Forteresse" ou du paiement via le formulaire en ligne.

Le joueur déclarant forfait après la date de publication des départs restera redevable du droit d'engagement.

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 2 premières dames du classement brut seront récompensées

En cas d'égalité pour la 1re place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou.

Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous du dernier tour.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). (Classement RMS)

La remise des prix aura lieu au Club House le dimanche 22 juin 2025.

Un quart d'heure après le retour de la dernière équipe.

HEURES DE DEPARTS

Premier Tour : dans l'ordre suivant Bloc 2 / Bloc 1 / Bloc 3 et Bloc 4 (liste d'entrée coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs retenus à bloc 4 derniers joueurs retenus).

Deuxième tour : ordre inverse des résultats

La publication des horaires de départs interviendra au plus tôt 48h et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

Les départs seront disponibles sur le site internet du Golf www.golf-forteresse.com et publiés via RMS sur le site de la FFGOLF.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE – ARBITRES

La composition du comité de l'épreuve sera affichée sur le panneau officiel avant le 1^{er} tour. Il sera composé au minimum de : 1 représentant du club organisateur, 1 représentant du corps arbitral et 1 représentant de la Ligue (qui peut être un des autres arbitres).

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).